

Fabrice Garniron: *Quand Le Monde...décryptage des conflits yougoslaves*

[Elia Éditions, 2013]

Chapitre 4

LE MONDE ET SREBRENICA¹

Devenus emblématiques de la « purification ethnique », du « génocide » et de la culpabilité serbe, les massacres de Srebrenica en juillet 1995 occupent une place centrale dans la mémoire actuelle des guerres en ex-Yougoslavie. Une mémoire que l'actualité vient régulièrement raviver : qu'il s'agisse de la longue traque de Radovan Karadzic et de celle de Radko Mladic, tous les deux inculpés de « génocide par le T. P. I. Y. pour leur rôle présumé dans ces tueries, qu'il s'agisse des pressions qui furent exercées par l'Europe sur la Serbie pour que soient arrêtés les deux fugitifs, ou qu'il s'agisse finalement de l'arrestation de ces derniers, respectivement en juillet 2008 et mai 2011 et de leur procès en cours en 2012. Sans oublier les nombreux autres procès intentés à La Haye à d'autres prévenus serbes pour leur participation à ce « génocide ».

Le Monde revient lui-même sur Srebrenica à une fréquence soutenue. Tout au long de l'année 2006, par exemple, le quotidien publiera une douzaine d'articles en rapport avec ces événements. Et trois photos, dont l'une en première page : on y voit une parente de victimes en train de manifester à La Haye pour que la Cour Internationale de Justice condamne la Serbie pour « génocide »². La deuxième représente un charnier, la troisième des femmes en pleurs³.

Chaque évocation de Srebrenica est l'occasion de rappeler que 8000

¹ Nous aurons souvent l'occasion dans ce chapitre de faire référence à plusieurs procès du T. P. I. Y. liés aux événements de Srebrenica : le procès du général serbe Radislav Kistic (indiqué par la lettre K, celui du chef musulman de la ville de Srebrenica, Nacer Oric (NO), le procès de Drazen Erdemonic (Erd), qui appartenait aux forces serbes au moment de la prise de Srebrenica le 11 juillet 1995, et enfin le procès de sept militaires serbes, appelé *Srebrenica 2* (Sr2).

² *LM*, 01-03-2006.

³ *LM*, 14-03-2006.

personnes y ont été « froidement assassinées »⁴. Pourtant, aussi fréquents que soient ces retours sur Srebrenica, *Le Monde* reste très discret sur les circonstances exactes dans lesquelles périrent ces milliers de Musulmans bosniaques.

Discrétion sur les faits eux-mêmes qu'on pouvait constater en juillet 2005 lors du dixième anniversaire de ce massacre. Alors que la publication de dossiers est courante au *Monde*, l'événement n'en sera pas l'occasion. Et, s'il publie un court article commençant en première page, rien ne permet de reconstituer les faits et la chronologie⁵. Choix surprenant pour un événement que *Le Monde* qualifie lui-même de « plus grand massacre de civils en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale »⁶.

Mais cette approche paradoxale du *Monde* ne paraît nullement fortuite. Car tout se passe comme si le défaut d'information était au service d'un objectif : éliminer tout ce qui pourrait nuire à la thèse du « génocide ». Ce qui conduit *Le Monde* à escamoter l'ensemble des faits eux-mêmes.

Sont ainsi occultées depuis 1995 les raisons essentiellement militaires qui sont à l'origine de l'assaut serbe du 11 juillet sur Srebrenica. Occulté également le caractère militaire d'une des deux colonnes qui s'échappait de Srebrenica et les violents combats qui eurent lieu avec les forces serbes. Rien sur les négociations entre Serbes et Musulmans et le cessez-le-feu qui, le 16 juillet, a permis le passage de la majeure partie de cette colonne. Rien, ou presque, sur la guerre entre Serbes et Musulmans qui, dès 1992, sera aussi marquée dans la région par une « épuration ethnique » des Serbes. Rien non plus sur la militarisation de l'enclave à partir de 1993, ou sur les enjeux territoriaux que le quotidien s'évertue à présenter comme des projets racistes ourdis par les Serbes.

Quant à la stratégie des autorités musulmanes, elle semble être un sujet tabou. Il est pourtant reconnu, y compris du côté des Musulmans bosniaques, que Sarajevo a décidé secrètement d'abandonner ses forces armées et la population de l'enclave dans la perspective de gains politiques et militaires⁷. Sont ainsi évincés par *Le Monde* les nombreux éléments qui attestent d'un jeu machiavélique mettant gravement en cause les dirigeants musulmans.

Pourtant, alors qu'il garde obstinément le silence sur cette question et qu'à l'évidence il cherche à protéger les autorités de Sarajevo, le quotidien n'hésite pas à se poser en champion de la vérité sur Srebrenica, en particulier lors des auditions organisées en 2001 par la Mission d'information de

⁴ *LM*, 12-07-2005.

⁵ *LM*, 10-11-07-2005.

⁶ *LM*, 17-11-1999 ; *LM*, 23-09-1996.

⁷ Voir plus loin, *Quand Le Monde couvrait la stratégie des nationalistes musulmans*, p. 140.

l'Assemblée nationale. On verra même *Le Monde* demander aux députés de montrer plus de « culot » pour faire éclater la vérité⁸.

S'il occulte les faits qui n'accréditent pas la thèse du génocide, *Le Monde* n'hésite pas non plus à recourir à l'intimidation et la manipulation de la mémoire. Ainsi, pour interdire toute contestation du caractère prétendument génocidaire de la prise de Srebrenica, le quotidien recourt à des allusions à la *Shoah*, explicites ou insidieuses. Ainsi, *Le Monde* associe Srebrenica aux « déportations », à l'« extermination » et aux « convois de la mort »⁹. Autant de signaux en direction de ceux qui dévièrent de la ligne et des amalgames du *Monde* : ils savent qu'ils s'exposeraient à une accusation de « négationnisme ».

Pour autant, rejeter les comparaisons du *Monde* et dénoncer sa complicité avec la stratégie de Sarajevo ne vaut nullement contestation du sort tragique de la population et des combattants de Srebrenica. Ni complaisance à l'égard de ceux qui, du côté serbe, ont terrorisé ou massacré. Si l'indignation du quotidien est ethniquement sélective, il est incontestable que, s'agissant de Srebrenica, elle se fonde sur un certain nombre de faits bien réels. À commencer par le départ massif la population non combattante de Srebrenica vers Potocari, village où elle pense être protégée des exactions des forces armées des Serbes de Bosnie. Car c'est dans ce village distant de quelques kilomètres du centre ville que se trouve la base des forces onusiennes qui sont censées faire respecter le statut de zone démilitarisée et protégée que le Conseil de sécurité a voté en avril 1993.

C'est finalement dans ces conditions de chaos que les femmes, les enfants et les vieillards seront évacués vers Tuzla, principale ville de la région sous souveraineté de Sarajevo. Quant aux hommes qui avaient décidé d'accompagner leurs proches à Potocari, ils seront arrêtés et disparaîtront presque tous, assassinés par des Serbes. Toutefois, dans leur écrasante majorité, les hommes tentèrent de gagner Tuzla après s'être organisés en une colonne armée. La plupart réussirent à passer, notamment après le cessez-le-feu du 16 juillet avec l'armée serbe. Mais avant cette date, ils seront nombreux à être victimes des pilonnages et des embuscades tendues par les forces des Serbes de Bosnie. Et surtout, ceux qui se rendirent avant le cessez-le-feu seront acheminés vers divers hangars et écoles avant d'être systématiquement exécutés.

1) EXPULSIONS DES SERBES ET ENJEUX MILITAIRES :

⁸ *LM*, 20/21-05-2001.

⁹ *LM*, 06-07-1996 ; *LM*, 13-07-1996.

LES QUESTIONS OCCULTÉES PAR *LE MONDE*

***Le Monde* face aux exodes forcés des Serbes de la région de Srebrenica et à la tyrannie de Nacer Oric**

Selon *Le Monde*, les Serbes auraient constitué à Srebrenica un nouvel espace “ethniquement pur”, soit un territoire habité par une population supposée racialement homogène. Si l’on en croit cette version, Srebrenica et les enclaves de Bosnie orientale auraient été pour les Serbes des « anomalies », des « taches » que leur programme raciste imposait de « purifier »¹⁰. Avec ceci de particulier que c’est dans la bourgade de Bosnie orientale qu’aurait culminé l’acharnement génocidaire des Serbes à éliminer les non-Serbes. Mais cette version conduit le quotidien à esquiver une première réalité : il s’agit de l’impressionnante homogénéité de la population de Srebrenica elle-même au moment de sa chute. En effet, de mai 1992 à juillet 1995, personne ne le conteste, 100% des habitants de la ville étaient des Musulmans. Si le fait est révélateur de la violence subie également du côté serbe, il a le tort d’être à rebours de l’approche binaire choisie par *Le Monde*. Il semble même que l’homogénéité récente d’une population qui, en l’occurrence, n’est pas serbe est une réalité trop dérangeante pour être évoquée. Le quotidien l’occultera, quitte à faire comme si Srebrenica avait toujours été une ville exclusivement musulmane.

Ayant incidemment publié les pourcentages de la composition nationale de la ville tels qu’ils étaient avant la guerre de Bosnie, *Le Monde* n’ignore rien de la réalité “multiethnique” de Srebrenica¹¹. Mais sans que cela change quoi que ce soit à sa vision borgne sur les événements.

En 1991, selon les chiffres du dernier recensement de la Yougoslavie, Srebrenica était une ville où un peu moins d’un tiers de la population était serbe¹². Ce qui donne environ 9 000 Serbes bosniaques sur l’ensemble du territoire de la commune avant 1992, dont plusieurs milliers dans la partie urbaine. Ce que par conséquent *Le Monde* escamote, c’est la disparition de toute présence serbe à Srebrenica et ses environs après mai 1992, changement radical dans la composition nationale d’une ville s’il en est. Ainsi, il devient aisé de s’indigner du seul « zèle épurateur » des Serbes.

¹⁰ *LM*, 07-04-1993 ; *LM*, 19-04-1993 ; *LM*, 24-05-1993.

¹¹ *LM*, 15-08-1992. *Le Monde* donne le pourcentage de 25 %, chiffre donné également par K. Annan dans son rapport (p. 13). Mais dans les deux cas les sources ne sont pas précisées.

¹² Chiffre tiré du rapport de la *Republika Srpska* sur Srebrenica.

Toujours prêt à vanter le prétendu “multiethnisme” des autorités musulmanes, *Le Monde* est resté tout aussi indifférent au fait que les seuls Serbes présents à Srebrenica étaient des prisonniers¹³. En l’occurrence les quelques hommes et femmes qui furent maintenus en détention dans des conditions particulièrement inhumaines. Ignorant ces faits pendant toute la durée de la guerre, *Le Monde* ne semblera les découvrir qu’en 2004 lors du procès au T. P. I. Y. du chef militaire de Srebrenica, Nacer Oric¹⁴. Ultérieurement, *Le Monde* ne relèvera pas non plus le témoignage que fit lors de ce procès Peerce Tucker, le colonel britannique qui accompagnait le général Morillon lors de son passage à Srebrenica en mars 1993. Sur l’état du seul prisonnier serbe qu’il a pu voir et sauver, P. Tucker dira qu’« il ressemblait aux juifs qui ont été sauvés des camps de concentration allemands en 1945 »¹⁵.

Au-delà du cas de ce prisonnier, la violence subie par les Serbes de Srebrenica et de toute la région, en particulier leur exode forcé, n’est pas une invention de la propagande serbe. Il en sera question par exemple dans le rapport de Kofi Annan sur Srebrenica.

Rendu public par l’O. N. U. en novembre 1999, *Le Monde* en fera un compte rendu qui, une fois de plus, évitera la question dérangeante de l’exode forcé des Serbes de Srebrenica¹⁶.

Certes, cette question n’apparaît que de manière furtive dans le texte de l’O. N. U. Toutefois, après avoir rappelé la liquidation par des Musulmans en mai 1992 de Goran Zekic, principal responsable de la communauté serbe de Srebrenica, Kofi Annan reconnaît qu’ensuite « les Serbes ont commencé à évacuer la ville ou à en être chassés. » Et le Secrétaire général de l’O. N. U. d’admettre que lorsque les Musulmans ont élargi leurs territoires, « ils ont utilisé des techniques de nettoyage ethnique semblables à celles auxquelles les Serbes avaient eu recours dans d’autres zones »¹⁷. L’évocation du Secrétaire général reste d’une discrétion révélatrice de son intention d’incriminer essentiellement la partie serbe. Mais au moins le « nettoyage ethnique » des Serbes est-il évoqué. *Le Monde* présentera pourtant ce rapport comme accusant les seuls Serbes d’avoir décidé « de créer des zones “ethniquement pures” »¹⁸.

L’exode forcé des Serbes de Srebrenica occupera une place importante lors du procès que le T. P. I. Y. intentera en 2004 pour « crimes de guerre » à

¹³ Par l’entremise du général P. Morillon, ils furent libérés dans le cadre d’un échange en mars 1993.

¹⁴ *LM*, 13-10-2004.

¹⁵ NO, 15-03-2005, p. 5924; NO, 03-06-2005, p. 8907.

¹⁶ *LM*, 17-11-1999.

¹⁷ K. Annan, p.13

¹⁸ *LM*, 17-11-1999.

Nacer Oric, le chef militaire musulman de Srebrenica. Sans être démenti ultérieurement par les juges, le procureur confirmera dans son propos liminaire que l'expulsion de tous les Serbes de Srebrenica et de toute la région a bien eu lieu : « l'objectif de Nacer Oric était de débarrasser le territoire de Srebrenica de tous les citoyens serbes de Bosnie et d'empêcher les habitants des villages serbes de revenir dans leurs villages »¹⁹. Une expulsion dont le procès Nacer Oric montrera la violence : incendie et pillage systématiques des villages serbes, assassinats de civils, décapitations, mutilations, massacre du bétail, profanation de cimetière et d'églises. Il faudra attendre le procès tardif du même Nacer Oric par le T. P. I. Y. en octobre 2004 pour qu'enfin *Le Monde* évoque l'expulsion systématique des Serbes de cette région de 1992 à 1995²⁰. Sauf que douze ans après qu'elle ait eu lieu, l'"épuration ethnique" des Serbes n'est pas encore une réalité pour *Le Monde* : celle-ci n'apparaît qu'à travers une citation du procureur, celle où ce dernier accuse Nacer Oric d'avoir eu comme objectif de « débarrasser Srebrenica de tous ses citoyens serbes ». Quant à la défense, pour laquelle les crimes de Nacer Oric se limitent à « un vol de téléviseurs », c'est pour elle que le quotidien prend clairement parti. Elle serait « méthodique », « précise et cinglante »²¹.

Si, en 2004, *Le Monde* ne semble pas savoir si Nacer Oric est un « profiteur de guerre », un « résistant », voire un « héros », la brutalité du personnage n'est pas une révélation récente. Dès février 1994, le *Washington Post* en dresse un portrait peu flatteur. Il s'avèrera qu'un des passe-temps favoris de Nacer Oric consistait à filmer ses exactions puis à les montrer à ses invités comme s'il s'agissait de trophées. Par exemple des corps d'hommes sans tête²². Un témoignage que confirmera Bill Schiller en juillet 1995 dans le *Toronto Star*²³. Celui-ci racontera avoir visionné « une vidéo choquante : des maisons en flammes, des cadavres, des têtes coupées, des gens en fuite. Nacer Oric arborait un large sourire en admirant son travail. « On les a piégés dans une embuscade », a-t-il dit quand des cadavres de Serbes sont apparus sur l'écran. La séquence suivante montrait des corps déchiquetés par des explosifs. « Nous les avons expédiés jusqu'à la lune ». Devant une

¹⁹ NO, 06-10-2004, p. 208.

²⁰ LM, 13-10-2004.

²¹ Dans un compte rendu publié lors du verdict le 2/3-07-2006, *Le Monde* insistera sur l'échec que représente la peine légère à laquelle sera condamné N. Oric. Celui-ci, en effet, ne sera condamné qu'à trois ans de prison pour crimes de guerre alors que l'accusation avait requis une peine de dix-huit ans.

²² *Washington Post*, 14-02-1994.

²³ 16-07-1995.

séquence montrant un village vide et dévasté, Oric expliqua : « là nous avons tué 114 Serbes... » ».

Témoignages directs de confrères qui n'empêcheront pas ultérieurement *Le Monde* de présenter Nacer Oric favorablement. En 1996, le quotidien, bienveillant, donnera les raisons de la célébrité du chef musulman : « Il était le défenseur le moins résigné des enclaves de Bosnie orientale »²⁴.

La cruauté n'est d'ailleurs pas le seul fait de Nacer Oric. On la retrouve chez nombre de ses lieutenants. Kemal Mehmedovic par exemple, surnommé Kemo, était connu à Srebrenica pour être un coupeur de têtes. Le 8 août 1992, il décapitera un Serbe, Andjelko Mladjenovic, mettra sa tête sur un pieu et déambulera en ville triomphalement²⁵. Autre adjoint de Nacer Oric, Zulfo Tursunovic. Ancien repris de justice ayant été condamné à 14 ans de prison avant la guerre de Bosnie pour un double assassinat, il terrorisait les habitants quand il arrivait à Srebrenica depuis la zone de l'enclave qu'il contrôlait²⁶. Connu pour être irritable et dangereux, il pouvait tirer sur n'importe qui²⁷. En janvier 1995, c'est ce même Z. Tursunovic qui prendra en otage des soldats de l'O. N. U. sous prétexte qu'ils avaient circulé dans le "Triangle de Bandera", une zone de l'enclave que, pour dissimuler leurs activités militaires, les chefs musulmans avaient interdit à la F. O. R. P. R. O. N. U.²⁸.

Quant aux dures conditions dans lesquelles vivent les habitants de la ville, les Serbes de Bosnie n'en sont pas les seuls responsables. Il suffit de comparer les conditions de vie à Srebrenica avec celles qui prévalaient à Zepa : dans cette autre enclave, également encerclée par les Serbes et dépendante d'eux pour le passage des convois d'aide humanitaire, les conditions étaient nettement meilleures. Il était d'ailleurs fréquent que les habitants de Srebrenica s'y rendent pour s'y approvisionner²⁹. Pour autant, il est incontestable que Srebrenica subit cruellement l'encerclement des forces serbes et les conditions drastiques mises par elles au passage de l'aide humanitaire. Conditions d'autant plus drastiques que l'aide humanitaire sert parfois de couverture à l'acheminement d'armes³⁰. Mais le désespoir et la misère des habitants de la ville tiennent aussi à la tyrannie exercée par Nacer Oric et ses adjoints, en particulier à la contrebande et au détournement de

²⁴ *LM*, 13-07-1996.

²⁵ Il sera question de cet événement lors du procès Nacer Oric : NO, 23-02-2005, pp. 5436-37.

²⁶ NO, 04-04-2006, p. 16252.

²⁷ NO, 23-02-2005, p. 5484.

²⁸ Sr2, 26-09-2006, p. 2177; Sr2, 19-09-2006, pp. 1885-86, p. 1912.

²⁹ Sr2, 16-11-2006, p. 4041.

³⁰ Sr 2, 08-11-2007, p. 17 682; Sr2, 28-01-2008, p. 20 507 ; Sr2, 15-02-2008, p. 21 322 ;

l'aide humanitaire au profit de l'armée³¹.

Car malgré la situation alimentaire alarmante des habitants de Srebrenica, en particulier pour les réfugiés, Nacer Oric sabotera les tentatives faites par un officier de l'O. N. U. d'établir des relations commerciales entre l'enclave et les zones serbes environnantes : ces relations auraient risqué de nuire au marché noir contrôlé par le chef musulman³². Cette contrebande protégée et organisée par les dirigeants politiques et militaires de l'enclave était d'ailleurs un fait notoire et un sujet de méfiance et de récrimination de la part des habitants de Srebrenica à l'égard de leurs dirigeants³³.

Mais Nacer Oric terrorise également ceux avec lesquels il est en désaccord. En particulier l'opposition au sein du conseil municipal de Srebrenica, qui se sent menacée et dont certains membres craignent pour leur vie. L'un d'eux, qui avait demandé sans l'obtenir la protection de la F. O. R. P. R. O. N. U., sera ensuite blessé dans une tentative d'assassinat³⁴. Une personnalité connue à Srebrenica, Ibran Mustafic, fondateur du S. D. A. à Srebrenica et député à l'Assemblée de Sarajevo, sera lui-même grièvement blessé lors de deux tentatives d'assassinat. Arrêté à Potocari lors de l'assaut serbe sur Srebrenica en juillet 1995, il sera libéré quelques mois plus tard. En juillet 1996, dans une interview à l'hebdomadaire de Sarajevo *Slobodna Bosna*, il brossera de Srebrenica un tableau qui diffère pour le moins de la représentation idyllique de «Bosniaques» soudés dans une même résistance. Une chimère qu'entretient la propagande des nationalistes musulmans et que reprend *Le Monde*.

Ibran Mustafic dénoncera notamment la tyrannie exercée par Nacer Oric et les frustrations de sa population : « En ce qui concerne le pouvoir à Srebrenica, il n'était pas du tout en accord avec la Constitution. C'était le pouvoir privé d'un groupe d'individus. Quand on proclame l'interdiction des activités politiques, comme on l'a fait dès le début de la guerre, on sait quelles en sont les conséquences. Quant aux pillages à Srebrenica, aux assassinats, à la terreur, on pourrait écrire des pages et des pages. Il régnait vraiment dans la ville une trop forte dose de peur pour qu'on puisse y faire quoi que ce soit de valable. La population de Srebrenica avait choisi de souffrir en silence plutôt que de changer la situation existante ». Quant au marché noir, Ibran Mustafic, affirme qu'à Srebrenica « On pouvait acheter n'importe quel article. Il était rare que quelque chose vienne à manquer. Mais dès que le pouvoir officiel apprenait que quelqu'un s'était procuré

³¹S2, 08-11-2007, p. 17 704-05 ; Sr2, 21-01-2008, pp. 20 091-20 094 ; Sr2, 15-02-2008, p. 21 319

³²K, 04-04-2000, p. 2066-68.

³³ Sr2, 22-09-2006, p. 2035.

³⁴ Sr2, 25-09-2006, p. 2142.

quelque chose à moindre prix, il intervenait aussitôt, car il s'employait de toutes ses forces à maintenir son monopole sur le marché de Srebrenica et à rester l'unique source d'approvisionnement. »³⁵.

Après les accords de Dayton, c'est donc à Sarajevo, non seulement dans la presse mais aussi au Parlement, que sera écornée l'image héroïque du « résistant Nacer Oric ». Débats que le quotidien ne couvrira pas. Ainsi, au moment même où elles s'effritaient à Sarajevo, les simplifications manichéennes continuaient d'avoir cours au *Monde*.

Février-avril 1993 : *Le Monde* lors de la première crise de Srebrenica

Le 7 janvier 1993, jour du Noël orthodoxe, commence une nouvelle période de crise en Bosnie orientale : ce jour là, plusieurs dizaines de civils serbes sont massacrés dans le village de Kravica par les forces musulmanes. La crise prendra fin provisoirement début mai 1993 avec la signature des accords de démilitarisation entre les général Sefer Halilovic et Radko Mladic, accords qui s'ajouteront aux décisions de l'O. N. U. relatives aux enclaves. Entre-temps, aura lieu à Srebrenica et sa région la visite du général Morillon et de ses collaborateurs.

Période pendant laquelle *Le Monde* jouera le jeu que les nationalistes musulmans attendent des médias occidentaux : utiliser la dimension humanitaire de la crise pour dissimuler les objectifs politiques et militaires de Sarajevo. Et œuvrer ainsi à une internationalisation du conflit. Pendant toute cette période, *Le Monde* voit deux protagonistes : une population civile musulmane désarmée d'un côté et l'armée des Serbes de Bosnie de l'autre. Comme si face « aux avancées de l'offensive serbe » il n'y avait pas de forces armées musulmanes mais seulement des « populations »³⁶. A l'exception de rares allusions à des combattants, *Le Monde* exclut le plus souvent toute dimension militaire aux événements et ne voit qu'une cause à la crise, toujours la même : « Les Serbes veulent s'emparer de Srebrenica parce cette ville constitue une "tache" musulmane dans les territoires "purifiés" de la vallée de la Drina »³⁷. *Le Monde* usera, là encore, des références à la Seconde Guerre mondiale en présentant Srebrenica comme un lieu où les « hommes et les femmes » sont menacés d'« extermination », un « ghetto désarmé », un « camp de concentration »³⁸.

³⁵ *Slobodna Bosna*, 14-07-1996, publié par *Junge Welt*, 26-07-1996 et *Balkans-Infos* n°5, septembre 1996.

³⁶ *LM*, 19-04-1993.

³⁷ *LM*, 19-04-1993; *LM*, 30-06-1993; *LM*, 24-05-1993.

³⁸ *LM*, 19-04-1993; *LM*, 30-06-1993.

Le Monde reste par conséquent discret sur la présence de forces armées très importantes à l'intérieur de l'enclave : sous les ordres de Nacer Oric, il y a environ 12 000 hommes dont 10 000 sont des combattants. Toute la population masculine de l'enclave entre 16 et 60 ans est considérée comme mobilisable. Des faits reconnus par le T. P. I. Y. mais qui ont toujours été occultés par le quotidien³⁹.

Après une interruption fin 1992, les forces musulmanes de l'enclave ont repris début janvier leurs raids dans les zones serbes limitrophes. Elles s'en prennent aux villages, aux lignes de communication et vont même jusqu'à attaquer en Serbie, de l'autre côté de la Drina⁴⁰. La tension montera encore d'un cran début mars 1993 lorsque le général Sefer Halilovic, chef des forces musulmanes de Bosnie lancera à la radio un appel aux forces armées de Srebrenica pour qu'elles harcèlent l'ennemi serbe et intensifient les raids dans la région.

Le scénario qui aboutira aux accords signés le 8 mai entre Serbes et Musulmans est toutefois révélateur du double jeu des autorités de Sarajevo et de Nacer Oric à Srebrenica. Un jeu dont les civils musulmans paieront le prix et sur lequel *Le Monde* est resté discret.

En effet, alors que dans un premier temps, le général Sefer Halilovic signe au nom de Sarajevo la fin des combats en avril 1993, les raids des forces musulmanes de Srebrenica se poursuivent. En clair, les forces musulmanes jouent simultanément la carte de la négociation et celle de la guerre. Raison pour laquelle les forces serbes accentuent leur pression militaire et menacent de prendre la ville. C'est dans ce contexte que Radko Mladic obtient finalement que Sefer Halilovic lance un appel à la radio pour que les troupes de la région de Srebrenica cessent les combats. Pour les Serbes, c'était le seul moyen crédible permettant d'annuler l'appel à l'offensive lancé précédemment sur les ondes par le même Sefer Halilovic⁴¹. C'est ainsi que les autorités musulmanes firent cesser momentanément les incursions en territoire sous contrôle serbe et qu'elles signèrent un nouveau texte le 8 mai 1993. Elles évitèrent ainsi l'effondrement de leurs forces. Tout autre est la version des événements donnée par le quotidien. Car, à quelques exceptions près, il s'évertue à présenter la crise comme exclusivement humanitaire, comme si la population de Srebrenica était la cible des Serbes. En fait seules étaient visées les forces armées basées dans l'enclave. Et la tragédie humanitaire, incontestable, est la conséquence des combats, pas le but de l'offensive serbe. Mais *Le Monde* se gardera de mettre en évidence la part de

³⁹NO, 23-02-2005, p. 5433; NO, 23-02-2005, pp.5485-86; NO, 16-03-2005, pp. 5976-79.

⁴⁰NO, 16-03-2005, p. 5995.

⁴¹NO, 15-03-2005, p. 5901, p. 5905, p. 5931-33.

responsabilité des autorités musulmanes dans la tragédie des civils musulmans. Ce sont pourtant elles qui sabotent les cessez-le-feu, poursuivent les combats et les raids hors de l'enclave⁴².

Attribuant les causes de la crise au « zèle épurateur » des Serbes, autrement dit à leur programme raciste, *Le Monde* évince par conséquent la dimension militaire et territoriale du conflit. En fait, chaque camp se bat pour des routes, des ponts, des voies de communication⁴³ et cherche à s'emparer de territoires, à les rendre cohérents, à menacer ceux de l'ennemi et à renforcer ses positions pour peser plus efficacement dans une éventuelle négociation. Si les Serbes considèrent les enclaves comme des menaces sur les territoires qu'ils contrôlent, ils ne sont pas les seuls à avoir ce souci de sécurité et de cohérence de leurs zones. Car de leur côté les Musulmans cherchent à relier l'enclave de Srebrenica avec celle de Zepa, ou à la relier aux territoires situés à l'ouest, ceux sous contrôle direct de Sarajevo⁴⁴. Il y a toutefois une différence essentielle entre les stratégies serbe et musulmane : les Serbes ont un intérêt plus grand que les Musulmans à conclure rapidement la paix. Pour les Serbes, la guerre doit se terminer sur le fait accompli de leurs conquêtes territoriales. Grâce à elles, ils sont en position favorable pour négocier la paix, quitte à rétrocéder une partie de leurs conquêtes⁴⁵. Pour les Musulmans en revanche, il faut poursuivre la guerre pour récupérer les territoires perdus. Stratégies à la fois opposées et rationnelles que *Le Monde* occulte sous les appels à mettre fin à la crise humanitaire et les dénonciations des Serbes comme les seuls auteurs de guerre.

S'il reprend la désinformation en provenance de Sarajevo, le quotidien répercute également les informations diffusées par des « radios amateurs ». En fait, notamment à Srebrenica, ces prétendus « radios amateurs » sont dans les mains du clan de N. Oric⁴⁶. Couramment citées par le quotidien pendant toute la durée de la crise⁴⁷, leur fiabilité sera sévèrement mise en cause par le colonel Peerce Tucker lors du procès de Nacer Oric⁴⁸.

Le quotidien relaira aussi une mise en scène fameuse : celle, orchestrée par Nacer Oric et téléguidée de Sarajevo, qui aura lieu dans la ville lorsque des manifestants s'opposent au départ du général Morillon. Le quotidien prétendra alors que le général a été « retenu par la population de

⁴²NO, 14-03-2005, pp. 5794-95.

⁴³NO, 14-03-2005, pp. 5814-15.

⁴⁴K, 17-10-2000, pp. 6050-51.

⁴⁵LM, 21-09-1992, LM, 12-01-1993.

⁴⁶LM, 09-03-1993.

⁴⁷LM, 09-03-1993; LM, 17-04-1993; LM, 19-04-1993; LM, 08-05-1993.

⁴⁸NO, 15-03-2005, pp. 5887-88.

Srebrenica »⁴⁹. La déposition du colonel Peerce Tucker au procès Oric devant le T. P. I. Y. en 2005, a confirmé que la réalité était pour le moins différente : il s'agissait d'un groupe de quelques centaines de personnes organisées par des soldats⁵⁰. Des personnes qui sont en service commandé par les autorités, c'est à dire par Nacer Oric⁵¹. Des journalistes, présents sur les lieux, amplifieront la scène et lui donneront un écho mondial⁵². Une mise en scène qui n'avait d'autre objectif que de préserver les forces musulmanes de Srebrenica.

Mais *Le Monde* ne se soucie guère de l'instrumentalisation de la population de Srebrenica par les autorités musulmanes. Pour ces dernières, la population est indispensable: elle sert de rempart aux activités militaires et de bouclier humain en cas d'assaut serbe. En clair, derrière les appels des autorités de Sarajevo à une intervention humanitaire, il y a avant tout la volonté d'éviter la défaite et de conserver l'essentiel des forces musulmanes à l'intérieur de l'enclave⁵³. Un jeu que résumera le colonel britannique P. Tucker : « Lorsque les choses tournaient mal pour les Bosniens (Musulmans bosniaques), et que les Serbes avaient la supériorité, c'est à ce moment-là que les Bosniens demandaient un cessez-le-feu et le soutien des Nations unies. »⁵⁴

Le quotidien accompagne cette stratégie. Il se pose en défenseur d'une population en danger, laissant entendre que les intérêts de cette population se confondent avec ceux des autorités. En réalité, ils sont opposés. Car une large partie de la population veut quitter la ville alors que les hommes de Nacer Oric, fidèles aux ordres, veulent l'en empêcher. Cela apparaîtra clairement en mars et avril 1993, lorsque le général Morillon, à la demande d'Alija Izetbegovic, se rend en Bosnie orientale et fait de son mieux pour évacuer ceux qui le veulent⁵⁵. Ce sont en effet les autorités musulmanes, aidées sur le terrain par les forces de Nacer Oric, qui bloquent les départs. *Le Monde* informera d'ailleurs de ces décisions qui vont à l'encontre de ce que veut la population⁵⁶. Mais, en phase avec le gouvernement de Sarajevo, il ne voit aucun inconvénient à ce que ces départs soient empêchés par la force.

Face à cette éventualité d'un départ de la population, *Le Monde* adoptera en

⁴⁹ *LM*, 16-03-1993.

⁵⁰ *NO*, 14-03-2005, p. 5861.

⁵¹ *NO*, 14-03-2005, p. 5862.

⁵² *NO*, 15-03-2005, p. 5875.

⁵³ *LM*, 09-04-1993.

⁵⁴ *NO*, 16-03-2005, p. 5994.

⁵⁵ Voir la déposition du général P. Morillon à l'Assemblée nationale le 25-01-2001.

⁵⁶ *LM*, 08-04-1993.

1993 et ultérieurement une ligne qui est celle des autorités musulmanes : diaboliser toute idée d'évacuation de la population sous prétexte qu'elle serait une participation à l' « épuration ethnique ». Une intransigeance que le quotidien ne manifeste que lorsque ces évacuations concernent des populations non serbes et qu'il qualifie même de « déportations »⁵⁷. Mais s'agissant des habitants de Srebrenica, cette « déportation » était une aspiration massive de la population et une exigence de plusieurs dirigeants politiques et militaires de Srebrenica. À rebours du *Monde*, le T. P. I. Y. évoquera même cette évacuation comme « raisonnable et réaliste » et reprocher à Nacer Oric de l'avoir compromise⁵⁸.

En stigmatisant ces prétendues « déportations », le quotidien était à l'unisson de ceux qui voulaient empêcher tout compromis territorial et poursuivre la guerre à tout prix : les dirigeants de Sarajevo eux-mêmes et leur bras armé à Srebrenica, Nacer Oric.

Srebrenica, place forte de la 28^e division bosniaque

L'accord que Sefer Halilovic et Radko Mladic signent finalement le 8 mai 1993 sur l'aéroport de Sarajevo montrera que, contrairement à la version du *Monde*, l'objectif des Serbes n'est ni la « déportation », ni l'« extermination » de la population de la ville. Car ce qui aboutit à la fin des combats autour de Srebrenica, c'est l'engagement pris du côté musulman de démilitariser l'enclave et de faire cesser les raids depuis la ville. Le général Morillon confirmera que, malgré la brutalité de leur offensive, les Serbes n'ont pas non plus l'intention d' « éliminer » les forces combattantes. En janvier 2001, lors de son audition devant la Mission de l'Assemblée nationale, le général précisera qu'après l'accord de mai 1993, les hommes armés de Srebrenica avaient le choix entre rejoindre Tuzla avec leurs armes ou rester à Srebrenica mais à la condition de remettre ces dernières aux forces de l'O. N. U. .

L'accord de démilitarisation permettra le cessez-le-feu, l'évacuation des blessés vers Tuzla, le déblocage des convois humanitaires et l'arrivée des soldats de l'O. N. U. . Cette issue toutefois ne semble pas réjouir *Le Monde* : on assisterait à la « la reddition des Musulmans au profit de l'agresseur »⁵⁹. Après plusieurs semaines où le quotidien semblait n'être préoccupé que par le sort de la population, il semble que ses préférences politiques l'emportent sur toute autre considération. Le quotidien continuera

⁵⁷ Nous développons cette question plus loin dans *La « déportation » selon Le Monde*, p. 133.

⁵⁸NO, 06-10-2004, p. 232-33.

⁵⁹LM, 20-04-1993.

de privilégier la ligne jusqu'aboutiste de Sarajevo au lieu d'approuver l'instauration d'un climat permettant enfin aux habitants de Srebrenica de respirer et d'envisager un *modus vivandi* avec les Serbes.

Si une accalmie succède aux accords du 8 mai, elle sera de courte durée. Car, contrairement à ce stipulaient ces accords, les forces de Nacer Oric feront tout pour éviter de remettre leurs armes. L'accord de démilitarisation ne fut jamais respecté : seules quelques armes obsolètes furent livrées aux soldats hollandais sous pavillon onusien⁶⁰. Ces derniers ne semblaient rien ignorer du caractère fictif de la démilitarisation dont ils avaient la responsabilité. D'autant plus que les termes des résolutions onusiennes ne les autorisaient pas à pénétrer dans les foyers pour confisquer les armes⁶¹ et que le nombre considérable d'hommes armés à Srebrenica était largement dissuasif : les 400 soldats néerlandais du *Dutchbatt* ne pouvaient pas grand chose face aux milliers de soldats musulmans⁶².

Fait reconnu par Kofi Annan, et même par un haut responsable militaires musulman lors de leur déposition, la démilitarisation de l'enclave n'a jamais eu lieu⁶³. Contrairement donc à ce que le quotidien a constamment suggéré, la population de Srebrenica n'a jamais été exclusivement composée de réfugiés. Il y a beaucoup de combattants à Srebrenica puisque toute la population masculine est mobilisable⁶⁴. Elle l'est d'ailleurs d'autant plus efficacement que l'octroi de l'aide humanitaire est conditionné à cette incorporation⁶⁵. Quant aux armes de guerre, elles sont en nombre insuffisant mais ce manque est partiellement compensé par des armes privées : fusils de chasse et armes de poing. Loin d'être des bandes plus ou moins désorganisées, ces hommes forment une division de l'armée de Bosnie-Herzégovine, la 28^{ème}, placée sous les ordres de Nacer Oric et dépendant directement du 2^e Corps d'armée des Musulmans de Bosnie basé à Tuzla. Un Corps d'armée avec lequel Nacer Oric a un contact permanent, en particulier grâce au centre de communications perfectionné situé dans les locaux de la poste de Srebrenica⁶⁶.

Occultant presque complètement la dimension militaire des événements, *Le Monde* continuera à se taire après. L'obstination du quotidien à ce propos contraste toutefois avec l'approche du T. P. I. Y. . Loin de contester les combats et la présence de forces armées à l'intérieur de l'enclave, le tribunal

⁶⁰Sr2, 19-09-2006, p. 1912.

⁶¹K, 04-04-2000, p. 2073; S2, 25-09-2006, p. 2114.

⁶²Sr2, 26-10-2006, p. 3067.

⁶³ Rapport K. Annan p. 20 et K, 05-04-2001, pp. 9466-67.

⁶⁴NO, 16-02-2005, p. 5433; K, 19-07-2000 p. 5319; Sr2, 01-11-2006, p. 3384.

⁶⁵Sr2, 02-11-2006, p. 3473.

⁶⁶NO, 15-03-2005, p. 5877.

y a même consacré de nombreuses séances. Le quotidien expurgera néanmoins de ses comptes-rendus tout ce qui se dit à ce propos au T. P. I. Y. . En particulier lors du procès de Radislav Krstic en 2000-2001 et celui de Nacer Oric en 2004-06 où les questions militaires ont été le thème de longues dépositions de plusieurs experts occidentaux. Au procès de Nacer Oric, il y aura celle du colonel britannique P. Tucker. Au procès de Radislav Krstic, il y aura celle de Richard Buttler, officier de l'armée étasunienne et celle de Richard Dannat, officier britannique devenu depuis le chef d'État-major de l'armée britannique. Aucune n'a été évoquée par *Le Monde*. L'absence de tout compte-rendu de la déposition de Richard Buttler en juin et juillet 2000 est particulièrement révélatrice de la ligne du *Monde*. Car cette déposition exceptionnellement précise et documentée a été la plus longue de tout le procès : pas moins de neuf séances. Le silence du quotidien à ce propos est d'autant plus remarquable que Richard Buttler était un témoin de l'accusation et que le procès Radislav Krstic était régulièrement couvert par le quotidien. Consacrant principalement sa déposition aux combats acharnés qui eurent lieu à la suite de la chute de Srebrenica, l'officier étasunien reviendra brièvement sur l'activité militaire des Musulmans avant l'assaut serbe du 11 juillet 1995. Pour R. Buttler, la population de Srebrenica était loin de se résumer à d'inoffensifs réfugiés. Car y a bien des « raids offensifs », « des raids visant des civils serbes », des « infiltrations » et « un passage actif entre Tuzla et Srebrenica » pour acheminer des munitions. L'officier étasunien connaîtra le rôle de ces raids visant les civils et les forces armées serbes dans la décision d'attaquer l'enclave⁶⁷.

En 2006, le colonel Behring, officier néerlandais ayant appartenu à la F. O. R. P. R. O. N. U. redira la même chose au procès *Srebrenica2* : des hélicoptères acheminaient des armes aux forces de Nacer Oric et des commandos faisaient des raids hors de l'enclave⁶⁸. Ils revenaient ensuite se replier dans l'enclave dont le statut les protégeait des poursuites serbes. Ces activités étaient d'ailleurs l'objet de protestations régulières des Serbes auprès du *Dutchbatt*. Activités militaires si peu contestables que l'accusation elle-même les admettra, aussi bien au procès R. Kristic qu'au procès *Srebrenica 2*. Lors de ce dernier procès, le procureur aura même ce propos dans son allocution liminaire : « En ce qui concerne l'attaque de l'enclave, il se peut qu'elle n'ait pas été entièrement illégale (...). Il est clair que les Musulmans créaient une situation qui aurait pu autoriser les Serbes à les

⁶⁷K, 19-07-2000, p. 5310-12.

⁶⁸Sr2, 19-09-2006, p. 1913.

attaquer et à attaquer musulmane »⁶⁹. Et, reconnaissant les attaques que les forces de N. Oric lançaient hors de l'enclave, le procureur ira jusqu'à dire : « Il y avait une certaine justification que les Serbes éliminent cette menace »⁷⁰.

Un propos qui contraste, pour le moins, avec la thèse du *Monde* selon laquelle Srebrenica était aux yeux des Serbes une « tache » qu'il leur aurait fallu éliminer au plus vite pour mieux « purifier » leurs territoires.

On comprend que, ligne oblige, les objectifs militaires des forces en présence n'aient pas été l'objet de l'information du *Monde*. Ce sont pourtant ces objectifs, militairement rationnels les uns et les autres, qui expliquent l'assaut serbe du 11 juillet. Pour Nacer Oric et Sarajevo, il s'agit de poursuivre des actions de harcèlement pour obliger les Serbes à mobiliser un maximum de soldats sur les pourtours de l'enclave. Ainsi, ces forces n'iraient pas sur des fronts plus décisifs pour les autorités musulmanes, notamment celui de Sarajevo. Pour les Serbes au contraire, il s'agit de se libérer des tâches de surveillance des enclaves pour utiliser ces forces plus utilement ailleurs. C'est ce qu'expliquera notamment le général R. Dannat, témoin et expert de l'accusation lors du procès R. Kristic⁷¹.

Pour les Serbes de Bosnie, il y a urgence à affecter ces hommes à d'autres tâches car même si les forces serbes sont plus professionnelles et mieux armées que les forces musulmanes elles souffrent, contrairement à ces dernières, d'un manque chronique de soldats. Faute de recrues, il leur arrivera même de mobiliser des personnes âgées⁷². Ce manque d'effectifs met les Serbes dans une situation d'autant plus périlleuse qu'en juillet 1995, ils savent imminentes les offensives croate et musulmane. Selon les termes du général R. Dannat, l'opération de prise des enclaves apparaît comme une « opération raisonnable »⁷³. Elle est, là encore, essentiellement liée à des considérations militaires. Pas aux fantasmes de pureté ethnico- raciale que *Le Monde* attribue fallacieusement à l'un des belligérants.

Quand *Le Monde* fait passer la colonne militaire pour une colonne civile

Le 11 juillet 1995, c'est dans une ville déserte que pénètrent les forces des Serbes de Bosnie. La population a fui en deux colonnes après avoir reçu des

⁶⁹ Sr2, 21-08-2006, p. 387.

⁷⁰ Sr2, 21-08-2006, p. 396.

⁷¹ K, 24-07-2000, p. 5577.

⁷² K, 18-10-2000, p. 6095.

⁷³ K, 24-07-2000, p. 5601.

autorités musulmanes l'ordre de quitter Srebrenica⁷⁴. Pourquoi ont-elles donné cet ordre alors que les forces serbes n'avaient aucune intention de prendre la ville⁷⁵ ? Et comment expliquer l'absence totale de réaction militaire du côté musulman ? Étonnante tactique quand on se rappelle l'importance des forces musulmanes se trouvant l'intérieur de la ville, très supérieures en nombre à celles des forces serbes. À cela s'ajoute un autre fait, tout aussi énigmatique : N. Oric, le chef de la 28^e division, n'est pas à Srebrenica. Pourquoi les autorités de Sarajevo l'ont-elles exfiltré de l'enclave avec plusieurs de ses lieutenants au mois d'avril précédent ? Si l'absence de combats et la disparition de N. Oric paraissent « pour le moins bizarres » à nombre d'enquêteurs et de personnalités peu suspectes de sympathies pro-serbes, le quotidien s'évertuera à contourner ces sujets qui dérangent sa version⁷⁶.

La première colonne, presque exclusivement composée de femmes, d'enfants et de personnes âgées, se dirigeait vers Potocari, village à 4 kilomètres au nord de Srebrenica où se trouvait la base de l'O. N. U. . L'autre colonne, presque exclusivement composée d'hommes en âge de combattre, a pris la direction de Tuzla en tentant une percée à travers les montagnes. Dès 1995, le T. P. I. Y. évalue à 15 000 le nombre d'hommes composant cette colonne et à un tiers ceux qui étaient armés⁷⁷. Même si ce pourcentage de combattants n'est qu'une estimation approximative et probablement sous-évaluée, il y aurait donc eu au moins 5 000 hommes armés⁷⁸. Soit une force militaire tout de même conséquente face à des troupes serbes qui, avec tout au plus 1 500 hommes, sont très inférieures en nombre.

Si ces faits sont généralement admis, en particulier par l'accusation du T. P. I. Y., ils n'ont pas été reconnus explicitement par *Le Monde*. Pourtant, alors que la présence de deux colonnes, l'une civile, l'autre militaire, sont des faits essentiels qu'il incomberait de mentionner lorsqu'il est question de la chute de Srebrenica, *Le Monde* choisit de n'en rien dire. Mieux : il feint d'ignorer la différence capitale entre ces deux colonnes et fait passer la colonne armée pour des civils en train de fuir. En octobre 1995, *Le Monde* prétendra que cette colonne est composée aussi bien d'hommes que de femmes et

⁷⁴ Voir plus loin, *La colonne militaire*, p. 131.

⁷⁵ Voir plus loin *Quand Le Monde couvre la stratégie des nationalistes musulmans*, p. 140.

⁷⁶ Nous aborderons plus loin cette question dans *Quand Le Monde couvre la stratégie des nationalistes musulmans*, p. 140.

⁷⁷ Voir l'acte d'accusation initial du T. P. I. Y. contre R. Karadzic et Mladic ; *LM*, 27-06-1996 ; Sr2, 21-08-2006, p. 424.

⁷⁸ Sr2, 15-09-2006, p. 1711.

d'enfants. Avec tout au plus « un fusil toutes les 300 à 500 personnes »⁷⁹. En mars 2000, dans une autre des rares récapitulations des faits qu'il publiera, le quotidien n'évoquera plus que la fuite de « deux groupes d'habitants »⁸⁰. Et, dans la version donnée en juillet 2005 à l'occasion du dixième anniversaire de la chute de Srebrenica, l'existence même de ces deux colonnes aura purement et simplement disparu⁸¹.

La question de savoir si l'une de ces deux colonnes était armée ou non est pourtant cruciale. Car elle ouvre sur la nature des exactions commises du côté serbe : crime de guerre ou bien crime contre l'humanité. Or, le caractère armé de cette colonne, sa puissance offensive, les combats très durs qui ont eu lieu donnent aux exactions des Serbes la dimension d'un crime de guerre et contredisent la thèse du « génocide ». Une menace qui conduit *Le Monde* à occulter l'essentiel des faits.

Potocari

Les événements qui eurent lieu à Potocari entre le 11 et le 13 juillet 1995 font partie de ceux qui sont de la part du *Monde* l'objet d'une manipulation de la mémoire. Le quotidien les rattache aux camps d'extermination nazis. Potocari, ce seraient les « déportations », la « séparation des hommes des femmes » et les « convois de la mort »⁸². Incontestablement, des crimes très graves ont été commis du côté des Serbes de Bosnie. Mais la gravité de ces crimes en fait-elle nécessairement une entreprise génocidaire ? La question n'a pas droit de cité au *Monde*. L'objectif du quotidien est de suggérer que Potocari est un nouvel Auschwitz, quitte à donner le change sur les circonstances, à gonfler le nombre de victimes et à tromper sur la nature des crimes.

Faut-il croire en particulier qu'à Potocari, comme à l'arrivée des trains dans les camps de la mort nazis, les Serbes auraient procédé à un gigantesque tri de la population⁸³. Insinuée ou explicite, l'accusation est récurrente. Pourtant, si elle est fallacieuse s'agissant de Potocari, elle est aussi singulièrement oublieuse des pratiques génocidaires du nazisme. On sait pourtant que le « tri » à l'arrivée des trains dans les camps de la mort avait

⁷⁹ *LM*, 17-10-1995.

⁸⁰ *LM*, 14-03-2000.

⁸¹ *LM*, 10/11-07-2005.

⁸² *LM*, 06-07-1996 et *LM*, 13-07-1996.

⁸³ C'est ce que prétend la journaliste du *Monde* F. Hartmann. Selon elle, les Serbes de Bosnie auraient procédé à un « abominable tri de 30 000 personnes » Voir *La diagonale du fou*, opus cité, p. 464.

pour but l'extermination immédiate de ceux jugés inaptes au travail et l'extermination différée de ceux qui étaient contraints aux travaux forcés. Or, rien de tel ne s'est produit à Potocari.

Il est toutefois incontestable que des mesures de séparation des hommes des femmes ont eu lieu. Mais elles n'ont eu le caractère massif et systématique que le quotidien cherche à accréditer pour étayer la thèse du génocide. En effet, la présence massive d'hommes à Potocari n'est pas vraisemblable puisque les hommes en âge de se battre avaient été massivement mobilisés et se trouvaient dans la colonne armée qui, à marche forcée, cherchait à percer les lignes serbes pour gagner Tuzla. Là encore, cet aspect militaire des événements nous éloigne pour le moins de la réalité des camps nazis et des amalgames du quotidien.

Invalider la thèse d'un tri massif de la population, des témoins hollandais du *Dutchbatt* et des Musulmans présents sur les lieux confirmeront de leur côté qu'il y avait très peu d'hommes en âge de combattre à Potocari⁸⁴. Ce que le tribunal reconnaîtra lors du jugement du général R. Krstic en août 2001⁸⁵.

Pour autant, les hommes en âge de combattre n'étaient pas totalement absents à Potocari. C'est ce dont atteste en particulier une liste contenant les noms de 239 hommes musulmans, présents à l'intérieur de la base de l'O. N. U., que les soldats du bataillon hollandais prirent l'initiative d'établir⁸⁶. Les soldats de l'O. N. U. voulaient ainsi protéger ces hommes de toute exaction venant des forces serbes. Toutefois, ce nombre de 239 doit être pris comme une indication, pas comme le chiffre total des hommes présents à Potocari. Il est probable en effet que d'autres hommes se trouvaient à l'extérieur du périmètre de la base du *Dutchbatt*⁸⁷.

Sur cette question du nombre d'hommes en âge de combattre présents à Potocari, on ne peut toutefois attendre d'information du T. P. I. Y. . Carence étonnante car plus de dix ans après que le tribunal a lui-même entretenu l'idée d'un tri d'une population de plusieurs dizaines de milliers de personnes⁸⁸, l'enquêteur chef du T. P. I. Y., J-R. Ruez, a dû reconnaître que ni lui ni l'accusation n'ont jamais diligenté la moindre enquête sur le nombre d'hommes présents à Potocari⁸⁹. Sur quoi alors les journalistes du *Monde* se fondent-ils lorsqu'ils évoquent le tri d'une population de « 30 000

⁸⁴ K, 24-05-2000, p. 3330.

⁸⁵ K, 02-08-2001, p. 10170.

⁸⁶ *LM*, 01-11-1995 ; K, 24-05-2000, p. 3385.

⁸⁷ Rapport K. Annan, p.79

⁸⁸ K, 13-03-2000, p. 475.

⁸⁹ Sr2, 15-09-2006, p. 1700.

personnes » et « des milliers » de disparus de Potocari⁹⁰ ?

Quant aux procédures de séparation des hommes des femmes, plusieurs témoignages de témoins occidentaux démentent qu'elles soient en elles-mêmes génocidaires comme l' l'accrédite *Le Monde*. Comme le dira un juge du T. P. I. Y., « ces mesures de séparation ne sont pas un crime en soi »⁹¹.

C'est aussi le point de vue des deux experts militaires qui étaient ceux de l'accusation lors du procès R. Krstic : R. Dannat, aujourd'hui chef d'état-major de l'armée britannique et R. Buttler, officier étasunien. Pour ce dernier en particulier « il était très important d'essayer de voir qui étaient les personnes (...) qui auraient été impliquées dans des crimes de guerre »⁹². C'est le cas également du général R. Dannat, pour lequel il pouvait paraître raisonnable de séparer les hommes, pour savoir s'ils avaient peut-être commis des délits, des infractions. Sans compter que l'arrestation des hommes offrait la possibilité de « les échanger contre des prisonniers qui se trouvaient de l'autre côté »⁹³.

À Potocari, un certain nombre de raisons sans le moindre rapport avec les “sélections” nazies incitaient les Serbes à rechercher parmi les réfugiés des combattants, ou des hommes supposés l'être. Les Serbes étaient persuadés qu'un certain nombre de combattants musulmans se trouvaient au sein de la population réfugiée à Potocari. L'idée n'était pas absurde puisque des combats entre les forces serbes et la 28^e division avaient lieu à proximité des réfugiés, lors du passage de la colonne. Et aussi parce qu'une unité de 300 hommes de la 28^e division se trouvait à Potocari⁹⁴. La capture de ces hommes pouvait en effet offrir aux Serbes la possibilité de les échanger contre des soldats serbes détenus du côté musulman. L'hypothèse paraît vraisemblable puisque ces échanges entre Serbes et Musulmans ont eu lieu tout au long de la guerre de Bosnie. Comme le dira R. Buttler, « durant toute la guerre, il y a eu une formalisation de ces échanges de prisonniers »⁹⁵.

Les Serbes également ont prétendu qu'ils recherchaient des personnes qui auraient commis des crimes à l'égard des populations serbes de la région. Si *Le Monde* ne mentionne pas cet argument, il n'est pas non plus infondé. Car le T. P. I. Y. admet lui-même aujourd'hui la présence, parmi les hommes de la 28^e division musulmane de « terroristes » coupables de crimes « atroces ».

⁹⁰ LM, 06-02-1996 et *Diagonale du fou* p. 464, opus cité.

⁹¹NO, 10-12-2004, p. 2912.

⁹²K, 28-06-2000, p. 4848.

⁹³ K, 24-07-2000, p. 5620, p. 5629.

⁹⁴ Sr2, 25-09-2006, p. 2158; Sr2, 28-09-2006, p. 2351.

⁹⁵ K, 30-06-2000, p. 5018.

Le procureur évalue même à plusieurs milliers le nombre de ceux qui parmi les combattants musulmans auraient tué des Serbes : « C'est vrai, il y a un quart des hommes qui est assez dur, qui a tué quelques Serbes... »⁹⁶.

Il est incontestable en revanche que ces procédures de séparation, même si elles ne sont pas en elles-mêmes illégales, ont servi à un crime accablant pour les Serbes de Bosnie : l'assassinat de plusieurs centaines de ceux qui furent arrêtés à Potocari. Si cette atrocité est incontestable, il n'est nullement prouvé en revanche que, contrairement aux assertions du *Monde* lors du procès R. Krstic, les autorités militaires serbes avaient pour but de faire exécuter les combattants musulmans lorsqu'elles les firent arrêter.

Plusieurs témoins, y compris les experts militaires comme R. Buttler et F. Dannat mettront d'ailleurs en cause implicitement la thèse d'une planification⁹⁷. D'autres attribueront parfois les massacres non à la hiérarchie militaire de la V. R. S. mais à des individus ou des groupes qui, au sein des forces armées serbes, étaient motivés par la vengeance. Et discrètement, F. Dannat émettra même l'hypothèse que les exécutions pouvaient avoir été ignorées de la direction militaire⁹⁸. Le général J. Divjak, Serbe de Bosnie rallié aux Musulmans attribuera les massacres à « des actes de vengeance de la population serbe » lors de sa déposition devant la Mission d'information de l'Assemblée nationale sur Srebrenica en 2001. Ce que répèteront les généraux Morillon et Heinrich devant la même Mission. Le premier doute explicitement que R. Mladic ait ordonné les massacres : « Je ne crois pas que Mladic a ordonné les massacres ». Le deuxième pense que les exactions étaient « non organisées, quasi improvisées »⁹⁹.

Quant au T. P. I. Y. et au *Monde*, ils prétendent que les tueries ont été planifiées par l'armée des Serbes de Bosnie. Pourtant, au-delà des témoignages de certains officiers occidentaux et du général des forces armées de Sarajevo cités plus haut, un certain nombre de faits permettent de douter des accusations du *Monde* et du T. P. I. Y. . D'autant plus que leurs accusations sont essentiellement basées sur des preuves par ouï-dire, éléments dont la fiabilité est loin d'être incontestable¹⁰⁰.

En revanche, il est clair aujourd'hui qu'à Srebrenica les autorités militaires serbes avaient donné des ordres stricts pour que les prisonniers musulmans soient protégés de toute violence venant de la population serbe. Chez les Serbes de Bosnie orientale en effet, l'hostilité était grande. De nombreuses

⁹⁶ Sr2, 22-08-2006, p.467, p. 470.

⁹⁷ K, 21-07-2000, p. 5533 et 25-07-2000, p. 5719.

⁹⁸ K, 25-07-2000, p. 5725-33.

⁹⁹ Voir le Rapport de la Mission d'information de l'Assemblée nationale.

¹⁰⁰ Défaillance que *Le Monde* admet dans le cas du T. P. I. R. . Nous revenons plus loin sur cet aspect de l'enquête dans *Ruez, un enquêteur au-dessus de tout soupçon* p. 152.

exactions, nous l'avons vu, y avaient été commises du côté musulman, et plusieurs milliers de réfugiés serbes venus de Srebrenica se trouvaient dans la région, en particulier à Bratunac. La volonté de prévenir les actes de vengeance sur des prisonniers que la V. R. S. considérait comme une précieuse monnaie d'échange explique donc probablement les consignes données par la hiérarchie militaire. En 2006, plusieurs témoins, anciens soldats de l'armée des Serbes de Bosnie, confirmeront devant le T. P. I. Y. que des ordres en ce sens furent effectivement donnés par l'armée des Serbes de Bosnie. Leur témoignage ne sera d'ailleurs pas contesté sur ce point par l'accusation¹⁰¹. Que les forces de la V. R. S. aient été dépassées par des éléments extrémistes organisés et déterminés à massacrer les prisonniers musulmans est une hypothèse sérieuse qui apparaissait déjà en filigrane lors du procès du général R. Krstic en 2000.

Présentées lors de ce procès, les interceptions d'écoutes montrent que quelques jours après la prise de Srebrenica, au moment de l'évacuation des combattants et des civils musulmans de Zepa, le général R. Krstic était décidé à prendre les mesures les plus sévères pour éviter des tueries comme celles qui venaient d'avoir lieu à Srebrenica. Ces écoutes montrent que le général R. Krstic n'a pas voulu les massacres de Srebrenica et qu'il a donné des ordres très stricts pour garantir la sécurité des Musulmans évacués de Zepa. Il envisageait même de « fusiller » ceux qui du côté serbe pouvaient menacer le convoi des Musulmans qui partait en direction des territoires tenus par Sarajevo¹⁰².

Quant à l'arrestation et l'élimination des hommes en âge de combattre présents à Potocari, il est avéré qu'elles n'ont pas eu le caractère systématique que prétend *Le Monde*. Car des dizaines de blessés se trouvant à Potocari ont été transportés vers Tuzla sous supervision de la Croix-Rouge¹⁰³ et que certains des hommes arrêtés à Potocari, une centaine environ, furent internés à la prison de Batkovici. Enfin, parce que le premier jour de l'évacuation, les Serbes n'avaient pris aucune mesure de séparation¹⁰⁴. Si bien qu'un certain nombre d'hommes en âge de combattre a pu gagner Tuzla en bus avec le reste de la population civile. Certains toutefois furent interceptés sur la route de Tuzla, soit par des éléments serbes incontrôlés, soit à au barrage tenu par les Serbes à Kladanj, lieu-dit juste avant les territoires tenus par Sarajevo. Mais il est impossible d'évaluer le

¹⁰¹Sr2, 29-01-2007, p. 6451; Sr2, 30-01-2007, p. 6552 ; Sr2, 30-01-2007, p.6589 ; Sr2, 04-04-2007, p.10004.

¹⁰² K, 22-03-2001, p. 8981-82 ; K, 04-04-2001, p. 9332.

¹⁰³ Voir la déposition de D. O'Brien et de Mme C. Schmitz, médecins de M. S. F. le 29 mars 2001 devant la Mission de l'Assemblée nationale et Sr2, 15-09-2006, p.1688 et 1693.

¹⁰⁴Sr2, 27-09-2006, p. 2287; Sr2, 25-10-2006, p. 2969.

nombre de ceux qui purent effectivement gagner Tuzla depuis Potocari car aucune enquête n'a été menée par le T. P. I. Y. à ce sujet.

En effet J-R.Ruez, l'enquêteur du T. P. I. Y., pourtant présent à Tuzla dès juillet 1995, n'a pas vérifié combien d'hommes avaient pu passer¹⁰⁵. Le durcissement des mesures de filtrage prises par les Serbes à Potocari semble lié à ce que le quotidien évite généralement d'évoquer : les combats très durs qui avaient lieu avec la colonne en même temps que se déroulait l'évacuation de la population.

D'autres faits rendent hors de propos les allusions réitérées du *Monde* au nazisme et plus précisément à l'arrivée des convois dans les camps. Car plusieurs témoins, en particulier des Musulmans présents à Potocari, évoqueront le « comportement correct » des soldats serbes¹⁰⁶.

Ces derniers ont distribué eau et nourriture aux réfugiés¹⁰⁷. Par ailleurs, certaines municipalités serbes de la région feront acheminer elles aussi de l'eau et des vivres, comme le confirmeront plusieurs témoins de l'accusation au procès *Srebrenica 2*¹⁰⁸. Les municipalités de Bratunac, de Zvornik et Ljubovica notamment feront parvenir aux réfugiés musulmans de Potocari des produits de première nécessité, et parfois une aide médicale¹⁰⁹. Il reste qu'au regard des besoins des réfugiés, ces secours furent limités. Insuffisances que l'hostilité de nombreux Serbes de la région ne suffit pas à expliquer. En effet, le chaos, le caractère soudain de la fuite des habitants de Srebrenica, le manque de tout dans une *Republika Srpska* exsangue après trois ans de guerre et un an de strict embargo décidé par la Serbie y ont aussi leur part¹¹⁰.

Si ces secours apportés par les autorités militaires et civiles serbes ne font pas oublier les crimes commis, ils démentent le tableau brossé par *Le Monde* et ce qu'il appelle « le sadisme organisé des Serbes »¹¹¹.

La colonne militaire

¹⁰⁵Sr2, 15-09-2006, pp. 1701-07.

¹⁰⁶K, 24-03-2000, p. 1250; Sr2, 07-09-2006, p. 1252; Sr2, 28-09-2006, p. 2385; Sr2, 26-10-2006, p. 3055; Sr2, 02-11-2006, p. 3483.

¹⁰⁷Sr2, 07-09-2006, p.1257 ; Sr2, 15-09-2006, p. 1685-91; Sr2, 27-09-2006, p. 2278 ; Sr2, 27-10-2006, p. 3113; Sr2, 09-03-07, p. 8581-82; Sr2, 03-05-2007, p. 10894.

¹⁰⁸Sr2, 22-03-2007, p. 9202, pp. 9207-09 ; Sr2, 23-03-07, p. 9300 ; Sr2, 23-03-2007, p. 9316.

¹⁰⁹Sr2, 31-01-2007, p. 6677; Sr2, 23-03-2007, p. 9327.

¹¹⁰Sr2, 23-03-2007, p. 9300.

¹¹¹LM, 19-04-2000.

Quant à la deuxième colonne, *Le Monde* dissimule la présence en son sein de milliers d'hommes armés comme il tait les combats sanglants qui eurent lieu avec les forces serbes pour mieux faire croire à une entreprise génocidaire.

Tout d'abord, le quotidien laisse entendre que seuls la panique et le hasard dominaient la fuite de la population de Srebrenica. En réalité, la formation de la colonne en route vers Tuzla, comme celle qui se dirige vers Potocari, est due à des ordres donnés par le remplaçant de N. Oric, Ramiz Becirovic, qui était en liaison constante avec Sarajevo¹¹². Peu après le début de l'offensive serbe, un lieu de rassemblement des hommes fut choisi à proximité de Srebrenica, Susnjari, hameau qui servit ensuite de point de départ à la colonne militaire. Cette dernière n'est pas l'inoffensif « groupe d'habitants » auquel fait croire le quotidien. Car il s'agit d'une colonne qui contient non seulement la 28^e division, mais aussi tous les autres hommes en âge de combattre qui ont été mobilisés, et qui sont souvent armés d'armes privées comme des pistolets et des fusils de chasse. Un ancien combattant musulman, témoin au procès Srebrenica 2, confirmera que tout homme en âge de porter les armes était à Susnjari¹¹³. L'évaluation faite par le T. P. I. Y. est de 5 000 hommes armés. Un chiffre équivalent sera donné par Enver Hadzihanovic, général des forces musulmanes bosniaques qui témoignera au procès du général R. Krstic. Quant à Ramiz Becirovic, qui dirigeait la colonne, il évaluera les combattants à 6000, chiffre auquel il ajoutait les combattants de Tuzla¹¹⁴. De son côté, l'expert de l'accusation J-R. Ruez confirmera lui aussi que le nombre d'hommes armés de la colonne devait être revu à la hausse par rapport aux chiffres donnés jusque là par le T. P. I. Y.¹¹⁵.

Quant à ces combattants, le procureur du T. P. I. Y. en fera une description assez éloignée de l'angélisme du *Monde*. Même si son propos liminaire en août 2006 a pour objectif d'incriminer les Serbes, il reconnaîtra que parmi les 12 000 hommes environ de la colonne « un quart des hommes sont assez durs et ont tué quelques Serbes » et que « du côté musulman, il y a des terroristes qui ont commis des choses atroces »¹¹⁶.

Le caractère offensif de cette colonne et la menace qu'elle a fait peser sur les unités serbes seront abondamment décrits par les experts occidentaux convoqués par l'accusation du T. P. I. Y. lors du procès R. Krstic. En

¹¹²K, 12-04-2000, p. 2710, p. 2735 ; Sr2, 29-08-2006, p. 990; Sr2, 31-10-2006, p. 3358.

¹¹³Sr2, 01-11-2006, p. 3384; K, 12-04-2000, p. 2735.

¹¹⁴ Sr2, 03-08-2006, p.1051-52.

¹¹⁵ Sr2, 15-09-2006, p.1711.

¹¹⁶ Sr2, 22-08-2006, pp. 466 et 470.

particulier par R. Buttler et F. Dannat qui décrivent une situation que *Le Monde* a invariablement occultée.

Celle-ci n'est donc pas la masse en proie à l'anarchie que décrit *Le Monde*. Bien au contraire, la colonne, qui s'étend sur plusieurs kilomètres, est structurée. Organisée en brigades,¹¹⁷ les démineurs sont en tête¹¹⁸ et un bataillon de montagnes ferme la marche¹¹⁹. Comme le diront J.-R. Ruez ou R. Buttler, tous les deux experts de l'accusation du T. P. I. Y. lors du procès R. Krstic, cette colonne est « une force assez massive »¹²⁰ et représente « une menace militaire très importante »¹²¹. Plusieurs indications permettent de se faire une idée de la puissance de feu qu'elle représente. Notamment le désespoir des officiers serbes lorsqu'ils réalisent l'importance des forces des Musulmans. Il ne peut être question pour eux d'arrêter la colonne mais seulement de retarder sa progression en tendant des embuscades¹²². Ils ont même cru un moment que la colonne allait prendre Zvornik, ville dont il faut signaler qu'elle est plus importante que Srebrenica elle-même¹²³. Les forces serbes qui, juste après la prise de Srebrenica s'étaient mises en route pour prendre l'enclave de Zepa, doivent dans l'urgence faire revenir des troupes pour aider ceux qui affrontent la colonne¹²⁴. Le danger paraît d'autant plus grand du côté serbe que d'autres forces musulmanes en provenance de Tuzla tentent une jonction avec la colonne venue de Srebrenica¹²⁵. Les unités serbes sont donc prises entre le feu de la 28^e division à l'est et, à l'ouest, celui des forces bien armées et équipées d'artillerie lourde du 2^e Corps d'armée de Tuzla. Les Serbes mobilisent alors en masse les hommes de la région pour faire face au danger et proclament que « toute personne capable de porter un fusil doit aller là-haut »¹²⁶. Comme le dira R. Buttler, officier américain et témoin de l'accusation du T. P. I. Y., « le 16 juillet, on assiste à une bataille extrêmement significative et très dure entre la colonne (...) et les Serbes, qui, à ce moment-là n'essaient même pas de maintenir une défense unie mais essaient simplement d'éviter d'être débordés »¹²⁷. Les combats sont en effet acharnés et les Serbes, très inférieurs en nombre y perdront de nombreux soldats. Des combats, parfois des corps à corps, qui seront plus meurtriers

¹¹⁷ Sr2, 29-08-2006 p. 974.

¹¹⁸ Sr2, 30-08-2006 pp. 1050-51, p. 1078 ; K, 06-04-2001, p. 9528.

¹¹⁹ Sr2, 07-11-2006, p.3749.

¹²⁰ Voir déposition de Ruez devant la Mission de l'Assemblée nationale en février 2001.

¹²¹ K, 30-06-2000, p. 5040.

¹²² K, 30-06-2000, p. 5044-45.

¹²³ K, 13-03-2000, p. 498.

¹²⁴ K, 17-07-2000, p. 5110-11; K, 20-10-2000, p. 6253; K, 27-10-2000, p. 6532.

¹²⁵ K, 28-06-2000, pp. 5041-43.

¹²⁶ K, 30-06-2000, p. 5064-65.

¹²⁷ K, 28-06-2000, p. 4991.

encore pour les Musulmans. Ils seront nombreux à être la proie de la faim, de la soif, et périront massivement à la suite des combats, des embuscades, des pilonnages et des opérations de nettoyage de l'armée des Serbes de Bosnie lorsque ces derniers reprendront le dessus. Mais les Musulmans réussiront tout de même leur percée, à prendre des armes aux Serbes et à capturer quelques soldats. Peu de temps après la prise de Srebrenica, V. Pandurevic, responsable militaire serbe et S. Muminovic, officier supérieur pour la partie musulmane entrent en contact et concluent le 16 juillet un cessez-le-feu qui permettra à la plupart des milliers de Musulmans de la colonne de passer, y compris avec leurs armes¹²⁸. Mais ceux qui se rendirent pendant les combats avaient déjà été faits prisonniers et sommairement exécutés. Tout d'abord rassemblés à Bratunac et ensuite répartis dans des écoles et hangars de la région, ces prisonniers furent massacrés. Certains à la suite de mutineries ou de tentatives d'évasion comme à Kravica où à la Maison de la Culture de Pilica. D'autres, très nombreux, furent emmenés sur divers lieux de la région où ils furent exécutés par les forces serbes.

La « déportation » selon *Le Monde*

C'est le terme de « déportation » que *Le Monde* utilise le plus souvent lorsqu'il est question de l'évacuation des réfugiés de Potocari vers Tuzla. Emploi qui s'intègre dans l'entreprise de manipulation de la mémoire et qui vise à faire croire à une résurgence du nazisme en Bosnie.

Car il est clair qu'en évoquant la « déportation », *Le Monde* n'évoque pas la « peine politique afflictive » qui, au 19^e siècle, arrachait ceux qui y étaient condamnés loin de leur lieu d'existence¹²⁹. Telle qu'elle est employée par *Le Monde*, la « déportation » renvoie à la Deuxième Guerre mondiale et plus précisément aux transferts des résistants et des victimes des persécutions raciales vers les camps de concentration et d'extermination nazis. Toutefois il est vrai aussi que l'emploi de « déportation » par *Le Monde* s'appuie sur certaines évolutions définitionnelles récentes. Depuis les années quatre-vingt-dix, il arrive que la « déportation » signifie le « transfert arbitraire d'une population ». Évolution qui semble elle-même due à l'influence des événements en ex-Yougoslavie sur certains juristes¹³⁰.

Sauf que cette définition en arrive à englober des réalités si différentes qu'on

¹²⁸ Sr2, 17-04-2007, pp.10149-76.

¹²⁹ Le capitaine Dreyfus fut ainsi « déporté » à l'Île du Diable, comme les Communards le furent en Nouvelle Calédonie ou comme le furent les opposants russes en Sibérie sous le tsar.

¹³⁰ Voir G.Cornu, *Dictionnaire juridique*, Paris, P. U. F., 2002.

se demande si elle a encore un sens. Elle semble tout confondre : le déplacement forcé d'une population à l'intérieur d'un même État, l'expulsion vers un État étranger, l'échange de populations, en particulier l'expulsion vers un État auquel peut appartenir la population expulsée. Autant de cas de transferts qui, que l'on sache, sont toujours « arbitraires » pour les populations qui en sont victimes, mais que la définition actuelle empêche de discerner. Au point de favoriser une confusion propice à tous les amalgames.

Il faut d'abord comparer l'expulsion des Musulmans de Srebrenica avec ce qu'on s'accorde aujourd'hui à considérer comme les déportations les plus meurtrières du 20^e siècle. Qu'on songe à celle des Hereros en 1908, à celle des Arméniens en 1915, à celle des juifs et à celle des Tziganes pendant la Seconde guerre mondiale. Autant de déportations qui se différencient radicalement de celle des Musulmans de Srebrenica : toutes avaient pour objectif l'extermination systématique des populations sans distinction de sexe et d'âge. Et toutes ont eu lieu à l'intérieur d'un même État, ou à l'intérieur d'une zone contrôlée par lui.

On retrouve cette dernière caractéristique dans des déportations qui ne furent pas accompagnées de l'extermination systématique des populations civiles sans distinction d'âge et de sexe. Telle celles des Allemands de la Volga ou des Tchétchènes sous Staline.

Ce nouveau sens de « déportation » ignore donc complètement ce qui semble être la constante de toutes les déportations à travers l'histoire, qu'elles visent ou qu'elles ne visent pas à l'extermination des populations civiles, à savoir leur caractère à la fois punitif et interne à un État.

Transfert punitif à l'intérieur d'un même État ou transfert vers un autre État, la question n'est pas qu'un point de droit. Car en arrière plan de cette alternative se profilent des réalités extrêmement concrètes pour les populations transférées. Pour elles, rester à la merci de l'État qui les a déportées est une chose. Être expulsées en direction de territoires contrôlés par un État neutre ou ami en est une autre. La différence est encore plus évidente quand les populations sont transférées vers leur propre État.

Or, c'était dans ce dernier cas que se trouvaient les Musulmans de Srebrenica : ils furent transférés vers les territoires tenus par l'État des Musulmans de Bosnie, zone que les réfugiés de Potocari étaient d'ailleurs unanimes à qualifier de « territoires libres ». Il est peu probable que les peuples cités plus haut, qu'ils aient été déportés par l'Allemagne wilhemienne, l'Empire ottoman, l'Allemagne nazie et la Russie de Staline aient eu la même perception de leur destination. Enfin, à la grande différence de ces exemples où les États ne reconnaissent aucun droit national à ceux

qu'ils déportent, les Serbes ont vu les Musulmans comme un peuple puisqu'en 1992 ils leur ont reconnu leur droit à fonder leur propre État. Autant de traits qui invalident les tentatives consistant à rapprocher le cas des Musulmans de Srebrenica avec les « déportations » les plus marquantes du 20^e siècle.

Autant de traits en revanche qui permettent des rapprochements incomparablement plus pertinents, tels les lement plus pertinents. ète vecn nombre

insuffisant.n'urement,,2

8#####transferts de populations qui eurent lieu entre la Grèce et la Turquie en 1922 ou entre l'Inde et le Pakistan en 1947.

Car à la confusion induite par le terme de « déportation » est double. D'une part, il favorise le rapprochement fallacieux avec des situations n'ayant que peu de rapport avec l'évacuation des Musulmans de Srebrenica. Mais d'autre part, il empêche de comparer ce même transfert avec des évènements qui en sont très proches humainement, politiquement, voire juridiquement. Au-delà des échanges de populations entre la Grèce et la Turquie ou entre l'Inde et le Pakistan, on pourrait ajouter le départ massif des Pieds-noirs à la veille de l'indépendance de l'Algérie en 1962, ou l'expulsion des Juifs arabes du Moyen-Orient en 1948 au moment de la création de l'État d'Israël, ou l'expulsion, en 1944-1945, des Allemands qui habitaient l'Europe centrale. Autant de cas de populations chassées en direction de leur État analogues à celui des Musulmans de Srebrenica mais que personne n'a jamais considérés comme des « déportations ». Autant de cas pourtant qui, à l'aune de la nouvelle définition, pourraient être rétrospectivement assimilés à des « déportations ».

L'exemple des Allemands expulsés d'Europe centrale en 1944-1945 est emblématique du degré d'absurdité atteint par actuel emploi de « déportation ». Car dans son acception actuelle, le terme de « déporté » peut aussi bien désigner ceux qui furent transférés vers les camps de concentration et d'extermination du 3^{ème} Reich que désigner les Allemands qui, à la fin de la guerre, furent expulsés vers l'Allemagne, c'est-à-dire un État qui les reconnaissait comme ses citoyens. On conviendra que si ces situations sont toutes dramatiques en tant que « transferts arbitraires », elles sont loin d'être équivalentes.

En qualifiant de « déportation » tout « transfert arbitraire », la nouvelle définition mélange donc « déportation » et « expulsion ». Un amalgame que *Le Monde* met au service de son indignation ethniquement sélective. Il permet en effet de criminaliser à outrance les expulsions commises par les

Serbes en les qualifiant de « déportation ». Et de banaliser celles dont ils sont victimes en les qualifiant simplement de « fuite » ou d' « expulsion ». Pourtant, les unes comme les autres correspondant à des situations analogues, elles pourraient être qualifiées de la même manière, à savoir d' « expulsions ». Tel n'est pas le choix du *Monde* pour lequel la manifestation la plus évidente de la « déportation » des Musulmans de Srebrenica semble résider dans le fait que leur transfert a été organisé par les Serbes. Mais on ne voit pas pourquoi il serait plus criminel de transporter une population vers une zone qu'on lui assigne que de l'y expulser purement et simplement.

Absurde sur un plan historique et juridique, l'emploi par *Le Monde* de « déportation » à propos de Srebrenica ne peut pas s'appuyer sur une jurisprudence du T. P. I. Y. . Dans son jugement lors du procès R. Krstic, le tribunal a en effet considéré qu'à Srebrenica, « pour des raisons juridiques, il n'y a pas eu déportation »¹³¹. Un avis dont *Le Monde* n'a rien dit.

Avec « déportation », il apparaît que le quotidien a mis le vocabulaire au service d'une ligne. Il a exploité un terme qui fait partie de la mémoire de la Seconde guerre mondiale et évoque unanimement les crimes perpétrés par l'Allemagne nazie. Associer la « déportation », aux « convois de la mort », au « partage ethnique »¹³² à la « pureté raciale »¹³³, voire aux « sélections »¹³⁴ garantissait d'orienter et de mobiliser l'opinion. Quitte à manipuler la mémoire et le sens des mots pour assimiler aux nazis l'ennemi du moment.

¹³¹ K, 02-08-2001, p. 10173.

¹³² Terme que *Le Monde* utilise systématiquement de manière péjorative depuis le début de la guerre en Bosnie en 1992. Voir par exemple *LM*, 16-07-1992 ; *LM*, 11-09-1995 ; *LM*, 23-11-1995 ; *LM*, 26-11-2005.

¹³³ *LM*, 08-11-1996.

¹³⁴ *LM*, 13-07-1995.